



Midi Corrèzien

C.I.A.S.

Centre Intercommunal d'Action Sociale



Midi Corrèzien

C.I.A.S.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

VOS CONTACTS de proximité :

Valérie LIMES

Accueil—Animations—Prévention,

Caroline CHASSEING

Coordinatrice
Secteur de Meyssac

Irène DALLE

Coordinatrice
Secteur de Beaulieu sur Dordogne

Laura PHIALY

Coordinatrice
Secteur de Beynat
Responsable service repas à domicile

Service:
INSTANCE de COORDINATION
De L'AUTONOMIE
(I.C.A)



 **Par téléphone :**

05.55.84.05.05

Permanence du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Par mail :

ica@midicorrezien.com



Par courrier :

Rue Emile Monbrial
19120 BEAULIEU SUR
DORDOGNE



N° agrément : SAP / 200074185

Le service de coordination pour l'Autonomie du Midi Corrèzien est un lieu d'accueil , d'écoute, d'information et de coordination pour les personnes en situation de handicap , les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en perte d'autonomie ainsi que leur entourage et les professionnels du territoire.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Caroline, Irène, Laura et Valérie sont à votre disposition et n'hésiteront pas à vous renseigner ou vous rencontrer afin de répondre à toutes vos interrogations ou tout simplement pour vous apporter une information sur un sujet particulier.

ACCUEIL – POINT INFORMATIONS– AIDE ADMINISTRATIVE : (POINT INFORMATIONS DE PROXIMITÉ)

Les agents de l'Instance assurent :

- un accueil physique et téléphonique, une primo-information et une écoute,
- une aide aux démarches administratives (aide à la constitution de dossiers et orientation vers les services adaptés).

VEILLE ET ALERTE

L'ICA est chargée de tracer les situations de fragilité repérées et d'assurer une analyse et un partage avec les acteurs du territoire.

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

L'ICA contribue à la prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement en élaborant un programme annuel de prévention et d'animation. Ces actions permettent de préserver un lien social et participent au bien-être physique et moral des personnes. (voir programme d'animation)

COORDINATION AU BÉNÉFICE DU PARCOURS DE LA PERSONNE

Rôle des coordinatrices :

- Elles recueillent les besoins des usagers, font une primo-évaluation à domicile de nature environnementale et sociale,
- Elles échangent avec les différents professionnels de secteur, orientent et mobilisent des dispositifs et acteurs du domicile,
- Travail de réseau avec l'ensemble des partenaires médico-sociaux dans le respect des choix de la personne afin d'organiser au mieux son maintien à domicile,
- Elles assurent un suivi et un accompagnement personnalisé des personnes et de leurs aidants,
- Elles organisent les sorties d'hospitalisation,
- Elles travaillent en réseau avec des partenaires médico-sociaux.

SERVICE MANDATAIRE :

Le CIAS, propose un service à domicile agréé qui va servir d'intermédiaire entre un particulier employeur (personne âgée ou en situation de handicap) et le salarié (aide à domicile, employé familial, Assistant de vie ...).

Dans ce cadre, le particulier est employeur et assume toutes les responsabilités liées à l'emploi. Il donne mandat au service pour l'aider à recruter le salarié dont il a besoin.

Le service de l'ICA s'occupe des formalités administratives liées à cet emploi : déclarations auprès de l'URSSAF, les contrats de travail, les bulletins de salaire....

Ce service ouvre accès à des avantages associés au statut du particulier employeur (réduction des charges patronales de sécurité sociale pour les personnes de plus de 70 ans).

REPAS A DOMICILE

Présentation de l'équipe :

Véronique, Pascale, Magali livrent les journées alimentaires chaque jour **du lundi au vendredi suivant les secteurs.**

Ces journées alimentaires sont fabriquées par l'EHPAD (établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Meyssac.

Territoire desservi :

- ◆ Communauté de Communes Midi Corrèzien,
- ◆ Malemort pour les communes de Dampniat et Venarsal
- ◆ Brive 3 pour les communes de Cosnac et La Chapelle aux Brocs,
- ◆ Saint Pantaléon de Larche pour les communes de d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne.

Les livraisons sont assurées en liaison froide au domicile de chaque personne avec un véhicule réfrigéré.

Composition d'une journée alimentaire :

<u>MIDI</u>	<u>SOIR</u>
Une entrée	Potage
Barquette repas midi	Barquette repas soir
Fromage	
Dessert	Dessert

(Le pain et le vin ne sont pas compris)

Les repas peuvent être demandés pour toute la semaine ou pour quelques jours seulement en tenant compte du fait qu'un délai de 5 jours est nécessaire pour la mise en place ou l'arrêt du service.